

Erdogan : la victoire qui embarrasse

Le vote des Turcs de Belgique, à 74,98 % favorable à la révision constitutionnelle, relance le débat sur la double nationalité.

C'est avec une courte majorité, 51 %, que le président Recep Tayyip Erdogan est sorti vainqueur du référendum, invitant la population turque à se prononcer sur le renforcement et l'extension de ses pouvoirs présidentiels. Chez les Turcs de Belgique, le résultat est nettement moins serré puisque le « oui » sort ici vainqueur à 74,98 %.

N-VA, MR, les réactions outrées n'ont pas tardé à fuser. Mais, étonnamment, c'est le député CD&V Hendrik Bogaert qui a créé le débat suite à un tweet : « Plus de la moitié des Turcs ont voté en faveur d'un système autoritaire. Stop à la double nationalité maintenant. Choisissez SVP. Intenable. »

Supprimer la double nationa-

lité ? Les nationalistes n'ont pas tardé à saisir l'occasion, Bart De Wever appelant à ouvrir la discussion « au-delà des partis pour mettre fin à la double nationalité ». Le VLD opine, laissant le CD&V finalement esquiver le débat, rappelant par la voix de son président que la mesure n'est « pas évidente dans la pratique ».

En effet, si le législateur peut modifier la loi actuelle et forcer à renoncer à sa nationalité d'origine, cela reviendra à exclure de l'accès à la nationalité les populations dont les pays d'origine refusent que leurs ressortissants abandonnent leur nationalité au profit d'une autre. C'est notamment le cas du Maroc.

Le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, calme le

jeu : « Nous devons prendre le temps de la réflexion, dans le calme. De nombreux Belges possèdent une seconde nationalité, dont la française, par exemple. On ne pense pourtant pas rouvrir le débat sur la double nationalité en fonction des résultats des élections présidentielles. »

Plus placide encore, la Commission européenne a « pris note » du résultat du référendum et annonce que les amendements à la Constitution turque « seront évalués à la lumière des obligations de la Turquie en tant que pays candidat à l'UE ».

Sans attendre, la quasi-totalité des groupes politiques du Parlement européen ont déjà annoncé qu'ils considèrent que l'adhésion turque n'est plus d'actualité.

« La double nationalité tiraille les gens entre deux continents »

- ▶ Alors que le « oui » au référendum est passé tout juste en Turquie, Erdogan a joué d'un véritable plébiscite en Belgique : 74,98 % des voix.
- ▶ Un député CD&V relance l'idée d'ôter la double nationalité.
- ▶ Piste de solution ou enfumage ?

La tendance n'est pas une surprise mais le chiffre est impressionnant et... dérangeant. 74,98 % des Turcs de Belgique (72.127 bulletins valables) ont voté « oui » au référendum, renforçant les pouvoirs du président Recep Tayyip Erdogan. Un sérieux coup de main pour le « oui » qui l'a emporté finalement à une courte majorité avec 51 %, dimanche.

N-VA, MR : les réactions outrées n'ont pas tardé à fuser. Mais, étonnamment, c'est le député CD&V Hendrik Bogaert qui a créé le débat avec un tweet lundi : « Plus de la moitié des Turcs ont voté en faveur d'un système autoritaire. Stop à la double nationalité maintenant. Choisissez SVP. Intenable. »

Supprimer la double nationalité ? Les nationalistes n'ont pas tardé à sauter sur l'occasion : Bart De Wever (N-VA) veut ouvrir la

discussion « au-delà des partis pour mettre fin à la double nationalité ». Alors que le VLD opine, le CD&V (pris de court ?) esquisse finalement le débat (!), rappelant par la voix de son président que la mesure n'est « pas évidente dans la pratique ». Et de fait, la proposition avait déjà été portée récemment par la députée Sarah Smeyers. Mais la N-VA avait dû faire un pas de côté, reconnaissant se heurter à des difficultés légales. Reste que le débat avait alimenté la presse. Et l'électorat.

« Une vieille idée qui avait disparu »

« C'est une vieille idée qui veut qu'on ne peut pas faire double allégeance, remarque Bernadette Renauld, maître de conférences à l'université de Mons. Une idée liée à un temps de guerre, qui avait plutôt disparu. » In vraisemblable ? Obliger les citoyens de choisir entre leurs « allégeances » est inapplicable dans l'état actuel du code des nationalités. « Le code prévoit bien des cas de déchéance ou de retrait, mais certainement pas pour le fait d'être allé voter, prévient la spécialiste. A l'avenir, le législateur belge pourrait décider de modifier le code des nationalités et forcer à renoncer à sa nationalité d'origine. Mais ce serait aller à rebours de l'évolution du code depuis le XIX^e siècle. Et cela reviendrait à exclure des populations

entières de l'accès à la nationalité puisque certains pays refusent que leurs ressortissants abandonnent leur nationalité au profit d'une autre. C'est le cas du Maroc. »

Côté francophone, on calme le jeu. Y compris au MR. « Ce débat est bien plus large et

ne doit pas être ouvert à la suite d'une décision prise par une communauté bien précise, fait valoir le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders. Nous devons prendre le temps de la réflexion, dans le calme. De nombreux Belges possèdent une seconde nationalité, dont la française, par exemple. On ne pense pourtant pas rouvrir le débat sur la double nationalité en fonction des résultats des élections présidentielles. »

Interrogé, Hendrik Bogaert rétro-pédale un peu : ce tweet, c'était une façon d'ouvrir un débat... européen. « Il ne s'agit pas de sanctionner quelqu'un pour avoir mal voté, mais de s'interroger sur notre modèle de société. Il faut arrêter avec la double nationalité parce que cela tiraille les gens entre deux continents et, à la fin, on se sent plus concerné par la politique turque que par sa propre société. Ce que je veux, c'est ouvrir le débat au niveau européen. »

Pour l'historien Mazyar Khojikian, la sortie du CD&V doit aussi être analysée dans le contexte politique flamand. « Le parti est actuellement fragilisé par une N-VA domi-

nante et qui l'attaque comme "parti des musulmans". Une frange de son électorat peut glisser assez facilement vers les nationalistes, voire vers le Vlaams Belang. Pour le CD&V, c'est une façon de donner des gages à son électorat comme parti bien catholique, flamand. Une façon de contrecarrer le discours de la N-VA. » Ecolo, qui dénonce un « enfumage », partage l'analyse.

D'avis d'experts, on manque de recul pour juger de l'effet de la double nationalité sur l'intégration de populations immigrées. « Ce qui est sûr, c'est en tout cas que le fait de s'être dirigé vers le système de double nationalité est lié à une volonté d'intégrer, pas l'inverse », relève Bernadette Renauld. Et d'aucuns de relever que se focaliser sur la double nationalité permet surtout d'éviter le cœur du débat : comment une communauté entière, perçue comme bien intégrée, peut-elle être à ce point décalée par rapport au reste de la société ? « La Belgique s'est certainement plantée quelque part, reconnaît Mazyar Khoojinian. Concernant l'immigration turque, les autorités ont fait le choix de cogérer avec la Turquie. Concrètement, elles ont délégué leurs responsabilités à l'Etat turc

des domaines de l'éducation, de la religion, des activités culturelles. Le problème, c'est qu'après le coup d'Etat de 1980, la Turquie est devenue de plus en plus nationaliste, développant l'idée d'un pays assiégé par l'extérieur. Une certaine distorsion de la réalité. Aujourd'hui, les discriminations objectives dont peuvent pâtir les Belges d'origine turque en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi ou au logement les poussent dans une espèce de ghetto mental. » Une vic en vase clos, biberonnée par la figure d'un Erdogan présent matin, midi et soir à la télévision gouvernementale. « Les jeunes entendent un discours hyper polarisé, où l'opposition est suspecte, où tout est complot. Ils reviennent de leurs vacances en Turquie avec l'impression que le pays a fait un bond en avant alors que la réalité des gens qui y vivent est tout autre. » ■

LORRAINE KIHL

LE SOIR -1-

Retrouvez l'interview complète de Mazyar Khoojinian sur notre site internet ainsi que le reportage dans le quartier turc de Bruxelles.

DANS LE MONDE

Là où le « oui » a enregistré des scores élevés

73,2 %

en Autriche

70,3 %

aux Pays-Bas

65,2 %

en France

63 %

en Allemagne

Là où le « non » l'a emporté

86,7 %

en Espagne

82,9 %

aux États-Unis

79,1 %

au Royaume-Uni

en Turquie La victoire d'Erdogan annonce un durcissement du régime

ISTANBUL

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Dimanche soir, après l'annonce d'une victoire étriquée (51,4 %) et déjà contestée au référendum sur le régime présidentiel, les Turcs ont entendu deux Recep Tayyip Erdogan. Le premier, chef d'Etat, s'est exprimé devant la presse dans sa résidence stambouliote. Un discours calibré, modéré, saluant « une victoire pour toute la Turquie », exhortant à « mettre de côté les disputes » de la campagne, remerciant « tous » les électeurs, les appelant à mener ensemble le passage d'un régime à l'autre. Une victoire qui a été saluée par Donald Trump qui a téléphoné à son homologue turc pour le féliciter.

Quelques minutes plus tard, au balcon de sa résidence face à des milliers de partisans, Recep Tayyip Erdogan était redevenu l'animal politique qui se nourrit des foules et des confrontations. L'adresse était improvisée, combative. « Certains voudraient minimiser notre résultat. Qu'ils ne se fatiguent pas ! », a-t-il lancé à ses adversaires, outrés que le haut conseil électoral ait choisi, en cours de scrutin, d'accepter les bulletins

exempts de tout sceau officiel.

« Ceux qui ont agité le bâton contre la nation ont eu leur réponse dans les urnes (...). Maintenant nous allons passer à la vitesse supérieure », a annoncé le dirigeant turc, avant de promettre le retour de la peine de mort, par référendum s'il le faut.

Quel Recep Tayyip Erdogan fallait-il écouter dimanche pour se fi-

gurer la Turquie de l'après-16 avril, les divisions de sa société, la transformation politique d'un régime déjà répressif, ses relations avec le monde et son histoire d'amour-haine avec l'Union européenne ? « Le tribun du balcon », semble penser Ali Çarkoglu, professeur de sciences politiques à l'université Koç.

« Le point commun des régimes autoritaires, c'est qu'ils ne se satisfont pas d'une victoire à 51 %. Ils en veulent toujours plus, observe le chercheur. Vis-à-vis de l'opposition, je ne m'attends pas à un adoucissement du président. Au contraire, Erdogan va continuer d'imposer son agenda et d'être très offensif. »

Il n'a pas besoin, pour cela, que la réforme entre en vigueur immédiatement – ce n'est d'ailleurs pas prévu avant les élections de novembre 2019. Il dispose de pouvoirs déjà conséquents, d'un chef du gouvernement docile qui le laisse présider le conseil des ministres, d'une majorité dévouée et d'un état d'urgence qui lui permet d'émettre des décrets sur tout et presque n'importe quoi – des listes de fonctionnaires limogés (plus de 100.000 personnes depuis le coup d'Etat manqué de l'été 2016) aux compétences des esthéticiennes en matière de photo-épilation (décret signé le 29 mars).

Quelle opposition désormais ?

Le changement d'attitude pourrait plutôt venir des adversaires du président, notamment du Parti républicain du peuple (CHP, social-

démocrate). La consultation de dimanche était sa 12^e tentative en 15 ans de défaites face à Recep Tayyip Erdogan. Jusqu'alors, les opposants du président avaient reconnu leurs échecs, remettant à plus tard, à d'autres stratégies ou à d'autres alliances, une hypothétique victoire. Pour la première fois, lundi, le CHP a réclamé l'annulation du référendum et a promis de porter l'affaire devant la Cour constitutionnelle.

« Le haut conseil électoral n'a pas pu assurer la sécurité du vote », a dénoncé Bülent Tezcan, vice-président du CHP, soutenu en ce sens par les observateurs de l'OSCE, qui ont déploré lundi un scrutin « en deçà des standards du Conseil de l'Europe ». Au terme d'une campagne tendue et largement inéquitable, qui laisse la Turquie gravement divisée, la fronde de l'opposition donne le signal d'une contestation plus dure du régime à venir.

La peine de mort plutôt que l'UE ?

Un nouveau régime dont le premier symbole, et non des moindres, pourrait être le retour de la peine capitale, 13 ans après son abolition. Le chef d'Etat s'y est engagé, promettant la mort aux putschistes.

Le Parti d'action nationaliste (MHP), sans lequel Tayyip Erdogan n'aurait pas pu organiser son référendum présidentiel, sera ravi d'y contribuer. Qu'importe que la Constitution – et les textes internationaux – proclame le principe

de non-rétroactivité des normes. Le président ne s'embarrasse pas de ces détails, et évoque déjà un référendum.

« Si Erdogan renonce, ce sera

uniquement parce que des proches

ou des bureaucrates lui auront fait comprendre que le retour des exécutions irait à l'encontre des intérêts de la Turquie », estime le chercheur Ali Çarkoglu.

En l'occurrence, une telle décision enterrerait les négociations d'adhésion à l'Union européenne. Mais ce n'est pas, à l'évidence, le principal souci de Recep Tayyip Erdogan. ■

ANNE ANDLAUER

RÉACTIONS D'ÉLUS BELGO-TURCS

« Une instrumentalisation à visée électoraliste »

« Je me pose une question : va-t-on demander de supprimer la double nationalité si des Belgo-Français votent pour Marine Le Pen la semaine prochaine ? Même chose pour la Hongrie : si des Belgo-Hongrois votent pour Victor Orban, quelle sera la réaction de la N-VA ? » Sevket Temiz, député bruxellois PS d'origine turque, n'y va pas par quatre chemins : à ses yeux, le débat sur la suppression de la double nationalité lancé par certains élus flamands au lendemain du référendum turc (lire ci-contre) est « contre-productif, inopportun et inconcevable au niveau juridique ».

Il n'est pas le seul mandataire politique belgo-turc à avoir cette opinion. Hasan Koyuncu, lui aussi député bruxellois PS, confie : « Je suis sorti dans la rue ce matin, j'ai été directement interpellé sur la double nationalité

par les citoyens. Ils se demandent pourquoi on vient avec ça maintenant... Ils se sentent insultés. » Il assure avoir essayé d'expliquer à ces personnes le contexte flamand :

« C'est du populisme, les élections approchent et ces partis surfent sur une base commune d'électorat extrémiste. » Pour Hasan Koyuncu, le débat, en plus d'être stigmatisant, ne pose pas les bonnes questions. Selon lui, il faut essayer de comprendre les raisons qui ont poussé

les Belgo-Turcs à voter « oui » au référendum. Une piste d'explication ? « La Turquie a joué sur certains incidents diplomatiques avec des dirigeants européens, par exemple les interdictions de meetings pro-Erdogan. Certains citoyens ne comprennent pas pourquoi les autorités interdisent cela mais pas des manifestations du PKK, parti des travailleurs du Kurdistan. »

Mahinur Ozdemir, députée bruxel-

loise indépendante (ex-CDH, parti dont elle a été exclue pour avoir refusé de reconnaître le génocide arménien), craint aussi que le débat soit stigmatisant : « Le message donné, c'est qu'on punit les Belgo-Turcs qui ont voté en toute liberté et qui ont une opinion ? Pourquoi, alors que certains n'ont même pas voté et qu'il existe des avis divers ? » Pour elle, le contexte n'est pas serein. « Cela peut se débattre, mais aujourd'hui, cela revient à donner un mauvais signal. Un message réducteur et paternaliste. »

Sevket Temiz conclut : « C'est triste et injuste qu'un pays qui ne fait pas partie de l'Union européenne apporte un questionnement sur un droit acquis. Les élections de 2018 approchent, on sent qu'il y a des jeux électoralistes du côté de la droite flamande. Il faut faire très attention face à ce genre de débat. Il y a une instrumentalisation dans une visée électoraliste. »

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

réaction L'Union européenne réduite au pragmatisme

Découvrant l'issue du référendum, la Commission européenne a sans surprise fait dans la retenue. Prenant « note » du résultat du référendum, le président de l'institution européenne, Jean-Claude Juncker, et la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, ont dit vouloir attendre les résultats de la mission d'observation internationale à Ankara, notamment en ce qui concerne les rumeurs d'irrégularité lors du vote. Les conclusions préliminaires des observateurs internationaux ont notamment mis en doute l'impartialité des informations données aux électeurs sur les points clés de la réforme constitutionnelle. Les amendements à la Constitution turque « seront évalués à la lumière des obligations de la Turquie en tant que pays candidat à l'UE et membre du Conseil de l'Europe », ont par ailleurs poursuivi Jean-Claude Juncker et Federica Mogherini.

Dimanche soir, le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a expliqué que l'inquiétude pour l'UE serait désormais de voir comment les nouveaux pouvoirs du président ture seraient utilisés. « Il faudra

être vigilant en la matière car il y a déjà des inquiétudes depuis le coup d'Etat » avec le durcissement du régime et « il faudrait éviter que cela aille encore plus loin » avec ces nouveaux pouvoirs, a-t-il ajouté.

Les inquiétudes européennes se cristallisent surtout sur la promesse d'Erdogan d'un vote référendaire sur le rétablissement de la peine de mort, une ligne rouge pour les Européens. Rétablir la peine capitale sonnerait probablement le glas des négociations d'adhésion à l'UE.

Sans attendre de nouveaux développements, la quasi-totalité des groupes politiques du Parlement européen ont déjà annoncé la couleur. « L'adhésion turque n'est plus sur la table », a déclaré le chef du groupe de droite et de centre-droit au Parlement européen, l'Allemand Manfred Weber. Son homologue socialiste, l'Italien Gianni Pittella, a quant à lui préconisé un « nouveau départ » avec le partenaire turc. « Si Erdogan persiste, l'UE de-

vrait arrêter les discussions d'adhésion », a aussi commenté le chef du groupe libéral au PE, notre compatriote Guy Verhof-

stadt. Le ministre autrichien des Affaires étrangères, Sebastian Kurz, a quant à lui estimé qu'il fallait faire preuve de franchise, stopper les négociations d'adhésion et « travailler, à la place, à l'établissement d'un accord de voisinage avec la Turquie ».

La perspective de faire un pas en arrière de plus vis-à-vis de l'UE n'a pas semblé émouvoir Erdogan. Il a d'ailleurs promis que la question de l'adhésion serait « sur la table » après le référendum. Mais comme l'a reconnu Didier Reynders, « aujourd'hui les discussions sont à peu près suspendues. On parle encore de terrorisme, on parle encore de migration mais pratiquement plus de rien d'autre ».

Compte tenu des nombreuses sphères d'intérêt mutuel (notamment commerciale), l'UE risque donc de se retrouver contrainte au pragmatisme et maintenir le lien avec Ankara. D'une part pour que la Turquie ne reste pas seule face à elle-même. D'autre part pour que subsiste l'accord migratoire UE-Turquie, que cette dernière menace d'ailleurs de rompre à chaque nouvelle tension avec les Européens. ■

ELODIE LAMER